

Naveil

JANVIER 2021

n°23

[INFO]



www.naveil.fr



ACTUALITÉS COMMUNALES

4



ACTUALITÉS ASSOCIATIVES

25

INFOS PRATIQUES-FLASH

33



LA UNE. Remerciements à Eric Védrine et Bernard Ouzilleau pour les photos de couverture.

SOMMAIRE

Le mot du maire
Horaires et informations

- p.4 Tarifs 2020/2021
- p.6 Budget 2020
- p.7 Effectif des écoles
- p.8 État civil 2020
- p.9 Le permis citoyen
- p.10 Opération "Nettoyons la nature"
Chat alors !
- p.11 Une naissance, un arbre
- p.12 Autour du civisme
- p.14 Mesures COVID
- p.16 Journées du patrimoine
Soirée contes
- p.17 Noël à Naveil
- p.18 Un centre bourg qui se dessine
- p.19 Des commerçants à votre service
- p.20 Travaux
- p.21 Parce que nous voulons être proches de vous
- p.22 Vivre ensemble
- p.24 Conseil des sages

- p.25 Le Club de patchwork "Patch Plaisir"
Les couleurs créatives de Naveil
Le libre-lire
- p.26 L'atelier vitrail de résurgence
- p.27 Jeunesses sportives de Naveil
- p.28 Association sports et loisirs
Le club de pétanque
Le club de tennis
- p.29 Naveil numérique
Le practice de golf de la Bouchardière
- p.30 Association Auto-Karting Cross
- p.31 Association loisirs et culture
APE Naveil
- p.32 Ensemble & solidaires

- p.33 Flash infos
- p.34 Territoires Vendômois "Enfance Jeunesse"
- p.35 Mobilité en Vendômois "MOVE"
- p.36 Mission locale
- p.39 Agenda des animations 2021



LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 est achevée, enfin ! Elle fut difficile et éprouvante pour chacune et chacun d'entre nous. En ce début d'année, j'ai bien évidemment une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher, pour ceux qui sont malades ou bien pour ceux d'entre vous qui se trouvent isolés suite à l'arrêt total de toutes leurs activités ou l'éloignement de leur famille.

L'impact économique et social de cette crise sanitaire est sans aucun doute important et nous n'en mesurons pas encore toutes les conséquences.

Et pourtant, je vous propose de porter un regard positif sur cette étrange année 2020.

Gardons le souvenir de tous ces soignants qui se sont mobilisés, et qui le restent, pour notre santé et que l'on applaudissait tous les soirs.

Gardons le souvenir de toutes ces couturières qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour coudre des masques à un moment où ils faisaient terriblement défaut.

Gardons le souvenir des employés de supermarchés, des éboueurs et de toutes ces personnes d'habitude invisibles et que l'on remerciait d'être au travail pour nous tous.

Gardons le souvenir de notre personnel communal qui s'est mobilisé pour assurer aux côtés des enseignants l'accueil des enfants dans nos écoles.

N'oublions pas non plus nos voisins, nos amis qui, durant ces périodes compliquées, ont pris l'initiative pour être au-

près des plus fragiles en apportant qui un journal, qui une part de gâteau ou tout simplement un sourire ou un appel téléphonique.

2020 a aussi été une année d'élection et les Naveilloises et Naveillois ont plus que jamais fait preuve de civisme lors du dernier scrutin. Notre commune se voit ainsi attribuer par la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France une « **Marianne du Civisme** » suite à notre taux de participation aux élections municipales et se classe seconde au niveau départemental dans la strate de population à laquelle nous appartenons (de 1001 à 3500 habitants). **Cette récompense est la vôtre !**

Ce sont uniquement ces moments magiques que je vous propose de conserver et surtout de continuer à faire vivre en 2021.

Avec la même bienveillance, la solidarité et l'entraide, nous saurons faire de cette année une belle année.

Nous pouvons légitimement croire que l'arrivée du vaccin va nous permettre de nous retrouver et rétablir ainsi ce lien social qui nous manque tant.

Je vous propose donc de vivre ensemble 2021 avec confiance et avec notre énergie coutumière.

Très belle année 2021 !

Magali MARTY ROYER

La mairie remercie chaleureusement tous les annonceurs pour leur contribution à la réalisation de ce bulletin.

ÉDITEUR Mairie de Naveil | **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Magali Marty Royer, Maire de Naveil

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Catherine Lallemand, Adjointe en charge de la communication

COMITÉ DE RÉDACTION : Commission Communication | Tirage : 1 300 exemplaires

CONCEPTION & IMPRESSION  Blois **02 54 56 43 43** - Vendôme **02 54 77 13 90**

 Nous avons choisi d'imprimer ce journal sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement, avec un pourcentage de pâte recyclée.



MAIRIE DE NAVEIL
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
8h à 12h30 et 13h30 à 17h
Fermée le mardi matin
et le mercredi après-midi

Tél. 02 54 73 57 50
contact@naveil.fr

SALLE DE LA CONDITA
Gymnase Marie-Amélie Le Fur - Permanences
Lundi 9h à 11h et 15h à 16h
Mardi, Jeudi et Vendredi 9h à 11h

Visite des salles sur RDV
Tél. 02 54 77 59 15
gymnase-naveil@orange.fr

TARIFS 2020 / 2021



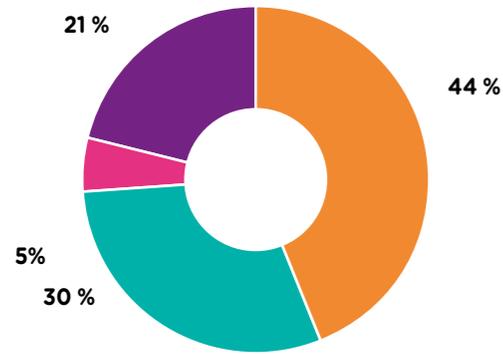
COMMUNE				
	Application	Date délib		
VOTE DES TAUX		26/03/2015	Taxe d'habitation	21,75 %
		28/02/2020	Taxe foncière (bâti)	32,51 %
			Taxe foncière (non bâti)	72,67 %
FOURRIERE ANIMALE	01/10/2017	22/09/2017	Capture et transport	60,00 €
			Frais de transport d'un cadavre	60,00 €
			Journée de fourrière	15,00 €
REPAS A DOMICILE	01/07/2013	09/07/2013	Tarif en fonction des ressources	
PHOTOCOPIES	01/10/2017	22/09/2017	A4 Simple	0,30 €
			A4 Recto-Verso ou A3 Simple	0,50 €
			A3 Recto-Verso	1,00 €
CONCESSION CIMETIERE	01/10/2017	22/09/2017	30 ans	250,00 €
			50 ans	435,00 €
COLOMBARIUM	01/10/2017	22/09/2017	Concession 30 ans	300,00 €
			Concession 50 ans	525,00 €
			Droit d'ouverture à compter de la 2e urne	45,00 €
			Dépôt d'urne à compter de la 2e urne	60,00 €
MARCHÉ HEBDOMADAIRE	02/09/2020	02/09/2020	Emplacement dit "à l'abonnement" par mois	10,00 €
			Emplacement dit "Emplacement passager" à la journée	5,00 €
GYMNASE (salle + office)	01/01/2019	25/05/2018	La journée (samedi ou dimanche)	Gratuit* 470,00 €
			weekend (samedi+dimanche)	Gratuit* 700,00 €

SALLE CONDITA (salle + office)	01/01/2019	25/05/2018	La journée Samedi ou dimanche - De 8h00 le jour choisi à 8h00 le lendemain	175,00 €	280,00 €
			Weekend (du samedi 8h00 au lundi 8h00)	270,00 €	430,00 €
			Réunion associative	Gratuit (valorisé à 40 €)	60,00 €
ECOLE					
CANTINE	01/09/2018	25/05/2018	Demi-pensionnaire (inscrit tous les jours)	3,10 €	4,15 €
			Non demi-pensionnaire	4,15 €	5,20 €
SERVICES PERISCOLAIRES Garderie, étude, car	01/09/2018	25/05/2018	Tarif à la journée	5,20 €	6,25 €
Tarif au mois	01/09/2018	25/05/2018	1^{er} enfant	31,20 €	52,00 €
			2^e enfant	20,80 €	41,50 €
			À partir du 3^e enfant	12,50 €	31,20 €
ALSH					
MERCREDIS 8h - 13h30 ou 12h - 18h	01/09/2017	21/07/2017	Tarif 1 Quotient familial < 1 000 €	7,50 €	10,50 €
			Tarif 2 1 000 € < QF < 1 500 €	8,00 €	11,00 €
			Tarif 3 QF > 1 500 €	8,50 €	11,50 €
MERCREDIS 8h - 18h	01/09/2017	21/07/2017	Tarif 1 Quotient familial < 1 000 €	9,50 €	12,50 €
			Tarif 2 1000 € < QF < 1 500 €	10,00 €	13,00 €
			Tarif 3 QF > 1 500 €	10,50 €	13,50 €
PARTICIPATION COMMUNALE AUX SÉJOURS VACANCES Séjours vacances non organisés par la CATV	01/09/2018	25/05/2018	La journée	8,00 €	

* Gratuit pour les associations Naveilloises

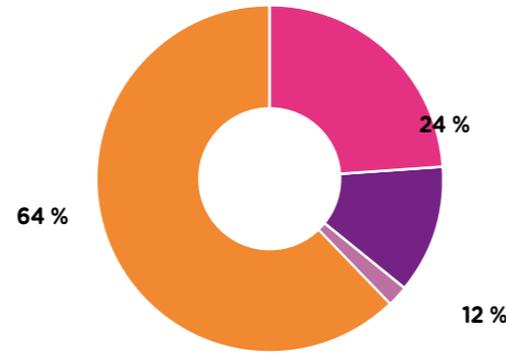
BUDGET 2020

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT OÙ VA L'ARGENT ?



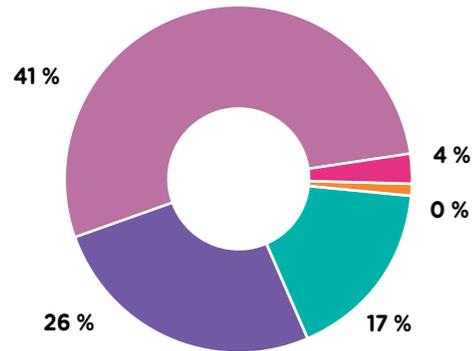
■ Résultat d'investissement reporté	977 917,75 €
■ Opérations d'ordre	663 737,68 €
■ Remboursement capital emprunt	103 000,00 €
■ Dépenses d'équipement	474 275,33 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



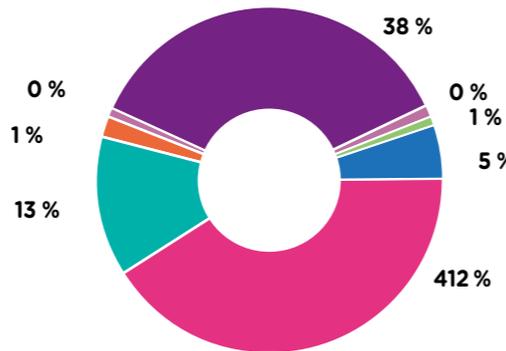
■ Opérations d'ordre	642 933,07 €
■ Fond de compensation TVA	330 000,00 €
■ Taxe aménagement	10 000,00 €
■ Prélèvement de fonctionnement	1 744 693,41 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT OÙ VA L'ARGENT ?



■ Autres charges de gestion courante	126 100 €
■ Charges financières	16 500,00 €
■ Charges à caractère général	557 400,00 €
■ Charges de personnel et frais assimilés	878 353,00 €
■ Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 744 693,41 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



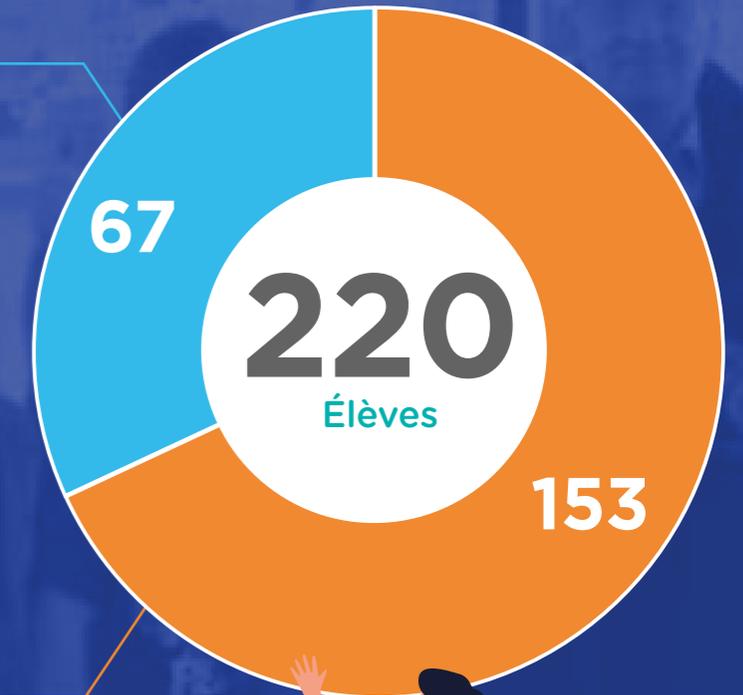
■ Excédent de fonctionnement	1254 615,92 €
■ Atténuation des charges	1000,00 €
■ Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 748,05 €
■ Produits des services, du domaine et ventes diverses	177 200,00 €
■ Impôts et taxes	1 393 000,00 €
■ Dotations, subventions et participations	430 353,00 €
■ Autres produits de gestion courante	29 000,00 €
■ Produits exceptionnels	3 000,00 €

EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES DE NAVEIL

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

ÉCOLE MATERNELLE ROGER FOUSSAT		
Classe	Effectifs	Enseignante
Toute Petite Section	8	Mme DUPUIS
Petite Section	21	
Moyenne Section	18	Mme CHESNEAU
Grande Section	20	Mme BESNARD

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROGER FOUSSAT		
Classe	Effectifs	Enseignant
CP	20	Mme BERARD
CP	6	Mmes MARTIN et QUENTIN
CE1	16	
CE1	11	Mme CHABOT
CM2	11	
CE2	20	Mmes HARMAND et AUGIER
CE2	20	Mme ALBE
CM1	25	M. HAMEL
CM2	24	Mme FAVREL



+18 élèves
PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE



ÉTAT CIVIL 2020



NAISSANCES

Félicitations aux parents

SAULNIER DELEAU Auranne	30/11/2019
MONTEIRO DA COSTA Ninon	20/12/2019
DÜNDAR Melek	26/12/2019
BARBILLOT Margaux	08/01/2020
PELÉ Neïl	11/02/2020
MARQUES DE SOUSA Alba	12/02/2020
PEDRO ROTURIER Raphaël	08/04/2020
DENIS Gustave	15/04/2020
SALMI PALLY Lina	07/05/2020
VASSELIN Elya	25/05/2020
FILLON Isaline	31/05/2020
DUVILLE Chalame	07/07/2020
PETRIACQ Théo	08/07/2020
COUTANCEAU Margaux	09/07/2020
LIOBARD Léonny	24/08/2020
VISSE Synanya	31/08/2020
FLAIRE Emy	04/09/2020
ABRAINI Léa	25/09/2020
MELOT Olympe	19/11/2020
DUVILLE Malacki	25/11/2020



MARIAGE

Félicitations aux mariés

HOAD Matthew	23/05/2020
CORNILLET Sarah	
CLOUSIER Marie Madeleine	06/06/2020
LEBARROIS Michel	
DESBUREAUX Patrick	12/09/2020
ESCUQUIER Sonia	



DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

PASQUET Jeannine	15/12/2019
PEYRARD Jean-Pierre	28/12/2019
GAGNOT Gabriel	28/12/2019
ESNAULT Marie-Louise	02/01/2020
GILLARD Yvonne	05/01/2020
LEROY Claudette	19/02/2020
LEROY Jean	23/02/2020
RAYNAUD Liliane	21/03/2020
TARANNE Jacky	26/03/2020
NOURY Monique	30/03/2020
LE JEUNE Joseph	15/05/2020
GERMAIN Mauricette	26/05/2020
REBOULLEAU Daniel	27/05/2020
PINGUENET Jean	06/06/2020
FREUDENBREICH Hélène	16/07/2020
BORDELAIS Janine	17/08/2020

GUILLOIN Anne	12/09/2020
GUILLEM Francis	30/09/2020
BERTIN Monique	28/09/2020
HAUDEBERT Annette	08/10/2020
VINCK Eliane	22/10/2020
LAZAGNE Jeanne	30/10/2020
DAVID Mauricette	21/10/2020
THÈVE Gilbert	29/10/2020
LAMBERT Raymond	13/11/2020
HERVET Colette	23/11/2020
BARBÉ Marcel	24/11/2020
FERNANDÈS PENTEADO Jean	24/11/2020
MORY Régis	04/12/2020
DEMARIA Jean	02/12/2020
CHAISSNER Alain	07/12/2020
TARANNE Chantal	11/12/2020

LE PERMIS CITOYEN

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune de NAVEIL met en place à partir de janvier 2021 « LE PERMIS CITOYEN ».

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout nécessaire pour l'accès à l'emploi, à la formation et à la mobilité des jeunes, contribuant ainsi à leur insertion sociale et professionnelle.

Pour favoriser l'accès à l'autonomie et à l'insertion des jeunes, et contribuer à la lutte contre l'insécurité routière, la commune de NAVEIL a décidé de mettre en place ce dispositif au travers d'une « aide au financement du permis de conduire », pour un montant de 300 euros. Dans le cadre de ce « Permis Citoyen », La commune de NAVEIL propose un financement partiel du permis en échange de 30h de participation citoyenne.

Cette aide financière qui concerne uniquement le permis B (incluant l'option de la conduite accompagnée), est soumise à conditions :

Cet engagement bénévole, appelé « contrepartie », est indispensable à l'obtention de l'aide. Il peut par exemple être effectué sous forme :

- d'heures de présence auprès de personnes âgées,
- de travail d'intérêt collectif dans le service public local,
- de bénévolat dans une association,
- etc.

Dans tous les cas, le bénéficiaire signe avec la commune une charte où sont définis les engagements de chacun.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Qui peut demander la bourse ?

Pour déposer un dossier, il est nécessaire de répondre aux conditions suivantes :

- Avoir entre 16 et 18 ans (date anniversaire) lors du dépôt du dossier,
- Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide (hors pays membres de la communauté européenne),
- Résider à NAVEIL depuis au moins un an,
- S'inscrire pour la première fois au permis de conduire dans l'une des quatre auto-écoles de VENDÔME (Le choix de l'auto-école est libre dans la mesure où celle-ci accepte de signer une convention avec la commune de NAVEIL),
- Avoir un projet d'engagement citoyen.

Quelle est la contrepartie ?

Il s'agit de 23 heures de bénévolat ayant un caractère social, humanitaire ou d'intérêt général.

Cette mission s'effectue dans une structure d'accueil qui peut être une association Naveilloise, un service municipal ou un organisme public.

Le détail des missions est convenu entre le bénévole et la structure d'accueil. Un planning des jours et des horaires est défini, et la contrepartie doit être réalisée dans les douze mois qui suivent la signature du contrat.

Pour compléter ces 23 heures, il est mis en place 7 heures de formation aux gestes de premiers secours, soit un total de 30 heures.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il comprend :

- Des informations et pièces justificatives concernant la situation (familiale, sociale, professionnelle, scolaire...) du candidat,
- Ses motivations pour obtenir le permis de conduire,
- Sa proposition de contrepartie.
- La réponse est notifiée par courrier au candidat

Pour tous renseignements
et retrait de dossier
S'adresser à la Mairie à partir du 01 février.

→ Examen des candidatures

Les dossiers sont étudiés une fois par trimestre (mars, juin, septembre et décembre) par la Commission Enfance Jeunesse. Après examen de chaque situation, de la motivation et de la contrepartie proposée, la Commission décide de l'attribution de l'aide financière.

La réponse est notifiée par courrier au candidat.



OPERATION

« NETTOYONS LA NATURE »

Le 26 septembre, nous avons participé à l'opération nationale « Nettoyons la nature » en sillonnant la commune sur deux parcours différents de 4 kilomètres chacun. Trente participants bénévoles (20 adultes et 10 enfants) ont été répartis en deux équipes, l'une plus particulièrement dans les Hauts de Montrieux et l'autre se dirigeant vers le lotissement, le Pâtis des Guernazelles et le Loir. Chaque participant était muni d'un « kit » composé d'une paire de gants, d'une chasuble, d'un masque, de sacs fournis par Leclerc et de pinces ramasse-déchets fournies par la mairie. Ce sont presque 100 kilos de déchets récoltés, composés d'objets très divers abandonnés dans la nature. Après avoir passé deux heures au service de notre environnement dans la joie et la bonne humeur pour nettoyer la commune, à l'arrivée, les participants ont été récompensés par une petite collation également offerte par notre partenaire. Une très belle réussite ! Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour partager ce moment privilégié et convivial.

CHATS ALORS !

Depuis longtemps, et comme la plupart des communes, Naveil rencontre des problèmes de prolifération de chats errants.

Savez-vous qu'en seulement 4 ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants ? Plus cette question est repoussée et plus le nombre de chats est important !

Une solution existe et elle comporte deux volets : l'identification des chats et surtout leur stérilisation.

Naveil a signé une convention avec 30 Millions d'Amis qui soutient financièrement plusieurs centaines de mairies et d'associations qui s'engagent à identifier et stériliser les chats « libres ». La stérilisation est la solution qui a fait ses preuves parce que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats sont inefficaces contre cette prolifération.

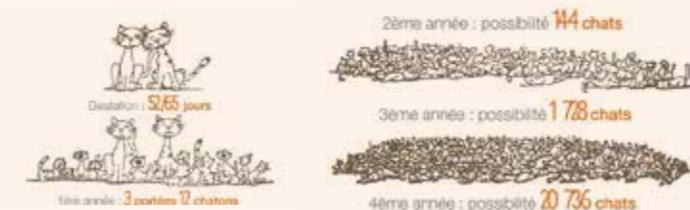
Pourquoi stériliser ?

Premièrement, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle contre les rats, les souris, etc. et qui se retrouve aussi protégée des maladies dues à la surpopulation. Deuxièmement, elle enrayer les nuisances des odeurs d'urine, des miaulements des femelles en période de fécondité et des bagarres nocturnes des mâles. Et troisièmement, le chat étant un animal territorial, ceux qui sont présents sur un site empêchent les autres de s'y introduire. Si des chats résident quelque part, c'est forcément qu'il y a un environnement favorable et les prélever entraîne simplement leur remplacement spontané et immédiat par d'autres. C'est pour cela qu'une fois capturés et stérilisés, les chats errants sont identifiés au nom de 30 Millions d'Amis puis relâchés sur leur territoire d'origine. Comment ça se passe ? Le maire prend un arrêté et informe les Naveillois de la campagne de capture. Le refuge du Val-de-Loir attrape les chats, contrôle s'ils sont déjà identifiés et les emmène chez le vétérinaire. Les chats déjà identifiés sont immédiatement relâchés. Une fois stérilisés et identifiés, les autres chats sont relâchés sur le lieu de la capture.

Combien ça coûte ?

Le forfait vétérinaire de 70 euros par chat est pris en charge par la commune et par 30 millions d'Amis à hauteur de 50 % chacun. La mairie remercie chaleureusement le Refuge du Val-de-Loir qui s'occupe de toute la logistique de ces opérations, ainsi que le Docteur Anthony qui accepte d'opérer au tarif forfaitaire.

→ Une Subpopulation Féline Exponentielle



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

→ Bienvenue à Alba, Chalame, Élia, Emy, Gustave, Isaline, Léa, Léonny, Lina, Margaux B, Neïl, Margaux C, Raphaël, Sinaya, et Théo, nos 15 nouveaux-nés 2020 !

Dans notre démarche de développement durable pour un cadre de vie et un environnement privilégiés à Naveil, nous avons mis l'arbre au cœur de notre commune en commençant par l'opération "Une naissance, un arbre".

Chaque nouveau-né Naveillois, né entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre est devenu le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance. La date initialement prévue du 11 novembre correspond au meilleur moment de l'année pour les plantations mais elle représente également un symbole très fort sur le plan intergénérationnel : "l'arbre de naissance prend racine dans la terre de nos pères".

Cette année, nous avons fait le choix d'organiser cet événement sur deux demi-journées, les 11 et 14 novembre afin de réaliser ces moments tant attendus par nos familles dans le respect des règles sanitaires. Un rendez-vous toutes les vingt minutes, un moment « privilégié » partagé avec chaque famille où nous avons pu retrouver le sens de la joie, du partage, et de la transmission. Les familles : parents, frères et sœurs accompagnées d'élus municipaux ont participé à la plantation avec l'aide précieuse des agents du service technique (espérons que nos aînés pourront nous rejoindre en 2021). L'arbre planté porte le prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance. Nous sommes fiers de l'investissement de tous les acteurs qui ont permis de donner vie à cet événement.

Cela permet aussi de transformer nos espaces communaux délaissés en lieux plantés d'arbres d'essences diversifiées pour lutter contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air. Outre la qualité de vie et de paysages, ces lieux replantés peuvent être des lieux de convivialité et de repère. Cette année, symboliquement, les plantations ont eu lieu sur « le Pâtis des Guernazelles » prairie, aire de jeux pour enfants et parcours santé, afin d'y apporter de l'ombre et développer ce lieu de rencontre intergénérationnel. Pour les années à venir, les zones à arborer seront réalisées en fonction des besoins et des projets d'aménagement de la commune.



Un merci particulier

à nos entreprises locales

M. Yann Le Reun, directeur de Nature and Co à Naveil pour sa participation technique et commerciale et M. Francis Minier pour l'apport de terre.

Merci aux familles

d'avoir répondu présent pour cet agréable moment de partage et de confiance en l'avenir à Naveil.

Nous leur avons proposé un challenge annuel : photographier l'enfant devant son arbre afin de juger de la croissance de chacun !

AUTOUR DU CIVISME



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Comme chaque année depuis 1994, ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Jeunes de Naveil. Pour cette rentrée scolaire 2020/2021, le déroulement s'est effectué dans un contexte particulier en raison des conditions sanitaires exceptionnelles. Rappelons que les jeunes conseillers sont élus en classe de CM1 pour 2 ans. Le premier tour s'est tenu dans la Salle des Écolières, dans des conditions réelles avec isolement, carte d'électeur, urne, émargement.

Ont été élus Noah Couvrat, Eugénie Hénault et Lorette Rousselet. Le second tour s'est déroulé dans la classe de CM1 de M. Hamel avec l'élection de Marilou Faucheu. Le 5 novembre, à la mairie, le nouveau Conseil a élu son maire, Lubin Hénault et ses deux adjoints, Léonie Dubois et Lorette Rousselet. La presse locale assistait à cet événement.

Comme les années précédentes, les élus du CMJN fourmillent d'idées parmi lesquelles fabrication et installation de nichoirs ou vente des bureaux de l'école réformés suite à l'achat de nouveaux bureaux individuels. Beaucoup d'activités en perspective et la motivation est très forte.



PASSEPORT DU CIVISME

NAVEIL, MARRAINE DÉJÀ DE 7 COMMUNES !

Le passeport du civisme que le Conseil municipal des jeunes a mis en place voici 3 ans a fait des émules.

Notre commune adhère à l'association des maires pour le civisme en France et à ce titre, nous avons la mission d'échanger et d'encourager d'autres localités dans cette belle démarche. Ainsi dès juin dernier, Naveil a parrainé un passeport du civisme dans l'Indre à Reuilly. Le 8 octobre dernier, le Président des maires pour le civisme, M. Maxence de Rugy est revenu en vendômois pour signer une convention avec six autres communes. Mondoubleau, Montoire, Sainte-Anne, Nourray, Crucheray et Lancé sont ainsi devenues nos nouvelles filleules et nous sommes ravis de les avoir convaincues de nous rejoindre.

→ *Quelle est la prochaine commune qui va nous rejoindre en Vendômois ?*

PASSEPORT DU CIVISME

ACTION « DEVOIR DE MÉMOIRE » VALIDÉE !

Jeudi matin 12 novembre en présence de Mme Harmand, directrice de l'école élémentaire et de Mr Hamel enseignant en CM1, les écoliers de CM1 de Naveil ont eu droit à un cours d'éducation civique grandeur nature.

Rassemblés sur la place de la mairie, en présence de Mme le Maire, de M. Paul Maurice, représentant des Anciens Combattants pour notre commune, de Mme Haÿ et de M. Thouet (élus en charge de l'animation du Conseil Municipal des Jeunes), une émouvante cérémonie a été organisée expressément pour eux. Les employés communaux ont bloqué la circulation et c'est en cortège respectueux que les enfants se sont dirigés vers la place des Anciens Combattants puis vers notre Monument aux Morts. À chaque étape, les enfants ont reçu les explications de chaque geste, chaque action.

Les élus du Conseil des jeunes arboraient fièrement leur écharpe tricolore tandis que d'autres portaient les drapeaux de la France, de l'Europe et du passeport du civisme. Après un dépôt de gerbe, des lectures de textes, la Marseillaise a été reprise en cœur. Merci à M. Hamel qui avait préparé en classe les enfants à cette cérémonie. Cette manifestation leur a été proposée dans le cadre d'une des actions du passeport du civisme piloté par Mme Haÿ et M. Thouet, « Le devoir de mémoire ». La matinée s'est achevée par la visite de la mairie, une leçon d'éducation civique grandeur nature !



À Naveil comme partout en France, c'est en comité très restreint que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Les représentants des Anciens Combattants présents nous ont dit combien il était important d'avoir pu honorer nos morts. La cérémonie du 8 mai qui s'était déroulée sans eux suite au confinement leur a beaucoup manqué.

Espérons que le 8 mai prochain nous puissions tous être réunis !

Merci à M. Yann Le Reun pour le don de ses chrysanthèmes invendus qui nous ont permis de fleurir notre cimetière.

MESURES COVID

Après un confinement général jusqu'à mi-mai, la vie sociale a pu reprendre partiellement et progressivement au cours des mois suivants avant de connaître une nouvelle phase difficile à compter de fin octobre. Afin de répondre aux obligations réglementaires, et de permettre aux Naveillois d'être accompagnés au mieux dans la traversée de cette crise appelée à durer, la nouvelle municipalité, dès sa mise en place fin mai, a pris un certain nombre de décisions financières et organisationnelles.

Les actions se sont orientées dans 3 directions principales

- Les écoles
- Les associations
- Les personnes âgées ou isolées

LES ÉCOLES

Des bureaux individuels ont été achetés, en remplacement des double bureaux, pour équiper 2 classes élémentaire dès cette rentrée scolaire 2020/2021. Deux autres classes seront équipées l'été prochain. Ainsi, toutes les classes seront dotées de bureaux individuels. Ces investissements permettent de faciliter les distanciations imposées par l'Éducation Nationale.

Parallèlement, à la réouverture des écoles en juin, le personnel municipal a été très sollicité tant pour le réaménagement des salles de classe puis du restaurant scolaire que pour le nettoyage et la désinfection fréquents des différents locaux conformément aux règles sanitaires en vigueur.

- Pour le second confinement, le restaurant scolaire a été réorganisé de façon à ce que le service se fasse par classe tout en permettant un seul service, évitant ainsi la désinfection du réfectoire entre deux services. Des écrans en plexiglas ont été installés pour sécuriser la ligne du self. Les agents assurent la surveillance des enfants durant la pause méridienne afin que les classes ne se mélangent pas.
- Les nouvelles règles de confinement imposant le port du masque dès 6 ans à la rentrée des congés de Toussaint, la commune a offert 4 masques en tissu par enfant scolarisé en école élémentaire à Naveil.

LES ASSOCIATIONS

Fin juin, les associations utilisant les salles et équipements de la commune ont pu reprendre leurs activités en respectant les règles sanitaires contraignantes en vigueur. Consciente du rôle important des associations, Naveil a choisi de maintenir jusqu'au second confinement l'ouverture de ses structures, contrairement à d'autres communes voisines. Il est important de souligner que si Naveil a pu faire ce choix, c'est parce que, tout au cours de l'été, les associations ont été remarquablement sérieuses dans le respect des règles sanitaires et dans leur volonté de protéger leurs adhérents. Qu'elles en soient remerciées !

LES PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES

Lors de l'épisode de canicule mais aussi surtout lors du second confinement, les personnes plus âgées de la commune ont été contactées par téléphone afin de s'assurer de leur confort et de répondre à leurs besoins éventuels.

Au cours de ces différents échanges, nous avons pu constater combien les familles et les voisins prennent soin de leurs aînés. La solidarité est une valeur forte dans notre commune, et c'est particulièrement réconfortant en cette période compliquée.

MESURE COVID

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La préfecture a demandé d'activer le "Registre communal des personnes vulnérables"

→ De quoi s'agit-il ?

Le registre nominatif des personnes vulnérables a été mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondations, pandémies,...), conformément au décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004. Le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin. Chaque commune possède ce registre, sous la responsabilité du maire. Il peut également être activé par la préfecture si les circonstances le justifient.

→ Qui peut figurer sur le registre ?

Toute personne isolée, fragilisée par l'âge, un handicap ou un mode de vie. Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, vos voisins ou amis. Cela concerne uniquement des personnes résidant à domicile, et non en établissement.

→ Comment cela se passe-t-il ?

Ce registre répond à des règles de sécurité et de confidentialité strictes. Lorsque l'inscription a été enregistrée, une vigilance particulière est opérée selon les besoins de la personne. Un suivi régulier est effectué par la mairie : contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité (service de soins infirmiers à domicile, portage de repas à domicile, associations prestataires d'aide à domicile...).

Cette pandémie a déjà généré des frais importants en 2020 pour la commune dont le changement du mobilier scolaire (7.300 €), l'achat des gels, produits désinfectants et masques (12.000 €). Elle a aussi engendré une augmentation des charges de travail pour les agents.

Notre vie sociale a été fortement pénalisée, les familles et les associations n'ont pas pu organiser de soirées ou de weekends festifs et les manifestations traditionnelles de la commune ont dû être supprimées : lotos, fête du champignon, repas des aînés, randonnée, brocante, fête de Noël, vœux et malheureusement cette liste n'est pas exhaustive. Toutes ces annulations se traduisent par un manque à gagner sur le budget de la commune.



N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez d'autres précisions sur les modalités de mise en place.

TESTS COVID

Les tests constituent un élément essentiel dans la lutte contre la propagation du coronavirus. Le déploiement des tests a été progressif au cours de l'année 2020. Désormais, ils peuvent être réalisés par les laboratoires d'analyses publics ou privés, et plus près de nous à Naveil, par les infirmières et à la pharmacie (pour les tests antigéniques).

JOURNÉES DU PATRIMOINE

19 Septembre

Champignonnière

La visite de la champignonnière s'est déroulée le samedi après-midi, organisée en deux parties. Dans un premier temps, le public découvrait l'histoire et le fonctionnement de la cave depuis ses débuts jusqu'à sa fermeture, au travers d'une très belle exposition de documents et de photos installée dans l'ancien hangar. En deuxième partie, les groupes étaient accompagnés par deux anciens ouvriers M. Alain Moreau et M. Jacky Brouté pour la visite guidée des galeries où étaient cultivés les champignons.

→ De vieilles lampes frontales, un chargeur de piles et autre matériel de l'époque, prêtés par M. Laurent Gauthier (champignonniste) étaient exposés dans la galerie principale.

Cette journée a été couronnée de succès avec pas moins de 150 visiteurs venus des quatre coins du département. Le public a, par ailleurs, beaucoup apprécié le contact et les commentaires de nos deux guides qui répondaient à de nombreuses questions.



→ *Dates à retenir
pour les Journées du Patrimoine 2021
18 et 19 septembre 2021*

20 septembre

Musée Louis Leygue

Le dimanche après-midi, sous un superbe soleil, s'est déroulée la visite du musée Louis Leygue. Le public, arrivé très tôt, a pu apprécier une exposition d'artisans d'art avec démonstration, qui avait lieu à l'entrée du musée.

→ Les artisans présents - Résurgence (rénovation de vitraux), Joëlle Dubois (peintre), Patrice Rat (aquarelliste), Valérie Bergé (créatrice d'objets en fil de fer), Marylène Ouzilleau (modelage en terre) et Fabrice Gloux (artiste sculpteur à l'atelier du Balèze Majesté, réalisateur du buste d'Olympe de Gouge exposé à l'Assemblée nationale) - ont pu chacun exécuter sur place une œuvre sous le regard attentif des curieux.

Parmi ces créations, on peut noter que M. Gloux a sculpté durant trois heures, le portrait grandeur nature d'un jeune naveillois, Eloi âgé de 11 ans.

Dans l'après-midi, à l'intérieur du musée, parmi les œuvres d'art de Louis Leygue, M. Philippe Rouillac a donné deux conférences sur ce grand artiste : une pour les enfants et une autre pour les adultes. Chacune a été très appréciée par le public.

M. Rouillac a su captiver l'attention du jeune public en utilisant des mots simples et appropriés pour les enfants. Il a su également transmettre aux adultes, venus nombreux pour l'écouter, son émotion et sa sensibilité dans ses souvenirs partagés avec Louis Leygue.

Il est à noter que le protocole sanitaire a été bien respecté pendant ces deux journées.

Noël à Naveil



Un sapin sur le parvis de l'école

Cette année, le choix a été fait de placer un sapin en face de la mairie sur le parvis de l'école. Des travaux ont été réalisés pour sécuriser sa mise en place et ainsi nous pourrions désormais tous les ans l'installer à cet endroit. Les enfants de notre centre de loisirs, assistés de leurs animatrices, ont réalisé eux-mêmes les décorations dans la joie et les rires bien évidemment. Un grand merci à une gentille famille naveilloise qui nous a offert cet arbre majestueux et à notre service technique qui l'a mis en place. Vous êtes nombreux à apprécier l'emplacement. Objectif pour 2021 : acquérir quelques nouvelles décorations de fête pour notre commune !



Des colis pour nos aînés

Samedi 12 décembre, une armée de lutins a déferlé sur notre commune pour distribuer des colis aux plus âgés d'entre nous (les Naveillois de plus de 70 ans). Des équipes constituées de 2 conseillers municipaux, d'un membre du Conseil des Sages (référént du quartier) et d'un jeune élu du Conseil Municipal des Jeunes ont sillonné



né nos rues. Nos aînés ont été sensibles à cette démarche et ont accueilli chaleureusement ces messagers. En respectant les gestes barrières cette distribution s'est faite dans la bonne humeur, derrière les masques, les sourires étaient bien là et les yeux brillaient d'émotion.

Des livres pour les enfants de nos écoles

Pour la première fois, le Conseil Municipal avait choisi d'organiser un arbre de Noël pour les enfants avec un spectacle et un goûter. Le satané virus a une fois de plus perturbé les projets et le spectacle a été reporté à 2021. Afin de faire rêver aussi les plus jeunes d'entre nous, un livre sur des histoires de Noël a été offert à chaque écolier naveillois. Cet achat a bien sûr été réalisé en local ! Les livres de l'école maternelle ont été achetés auprès de la librairie Tintinnambulante de Naveil et ceux de l'école élémentaire auprès de la maison de la presse à Vendôme. L'occasion aussi de faire travailler nos commerçants du Vendômois.

Un Père Noël pour rêver

Vendredi 18 décembre, le Père Noël nous a fait la surprise de venir au restaurant scolaire. Masqué, muni de gants, il a distribué aux enfants des friandises et a bien sûr pris note de leurs demandes ! Le repas de Noël préparé par nos cantinières s'est déroulé en musique avec des chants traditionnels de Noël. À 16 heures 30, le Père Noël qui semble apprécier notre commune était toujours présent sur le parvis de l'école pour des photos souvenirs ou des bonbons à offrir. Merci à ce gentil bonhomme rouge et blanc de nous avoir fait redécouvrir la magie de Noël à travers les yeux de nos enfants !



Soirée Contes

Les festivités des journées du patrimoine ont débuté le vendredi 18 septembre par une agréable soirée contes proposée par Véronique Pétel et Nicolas Bourdon à la Conditia. Le protocole sanitaire a été respecté. Les personnes présentes ce soir-là (une cinquantaine environ) se sont très vite laissées emporter dans les histoires fort bien racontées par nos conteurs ! Ce fut un agréable moment de détente et de douceur. Nouvellement installés à Naveil au bord du Loir, Véronique et

Nicolas ont enrichi notre parc associatif avec la compagnie « À Conter d'aujourd'hui ». Ces deux nouveaux Naveillois se sont empressés de découvrir le territoire de notre commune ainsi que son histoire et son patrimoine. Inutile de vous dire que dans leurs têtes fourmillent déjà plein d'idées pour de futurs contes !

Nous sommes impatients de les retrouver pour passer de bons moments sans devoir limiter le nombre de participants !

UN CENTRE BOURG QUI SE DESSINE



Le marché a trouvé sa place près de la pharmacie tous les jeudis matin. Dès le mois de Juin, dans les locaux appartenant à Territoires Vendômois, deux espaces vont être fusionnés pour accueillir un commerce de proximité sous l'enseigne Proxi (filiale du groupe Carrefour).

Ouvert du mardi au dimanche midi, le futur commerçant proposera des services complémentaires à la population (dépôt de bouteilles de gaz, point colis, point poste, pâtisserie). Nous sommes ravis de l'accueillir !



Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée début avril de deux médecins qui ont choisi de venir exercer désormais dans notre commune: les docteurs Berraguas et Bellivier. Nous leur souhaitons bien évidemment la bienvenue. Bienvenue également à un jeune pédicure-podologue qui rejoint lui aussi notre cabinet médical.



Géraldine Brindeau, esthéticienne, a quant à elle, acheté l'espace qu'occupait son institut de beauté, signifiant ainsi sa volonté de rester à Naveil.



Avec l'ensemble des acteurs de la santé, notre pharmacie, notre marché, nos commerces et les services qui vont en découler, Naveil semble enfin être en mesure de dessiner son vrai centre bourg.

L'ARRIVÉE DE LA FIBRE SUR NOTRE COMMUNE

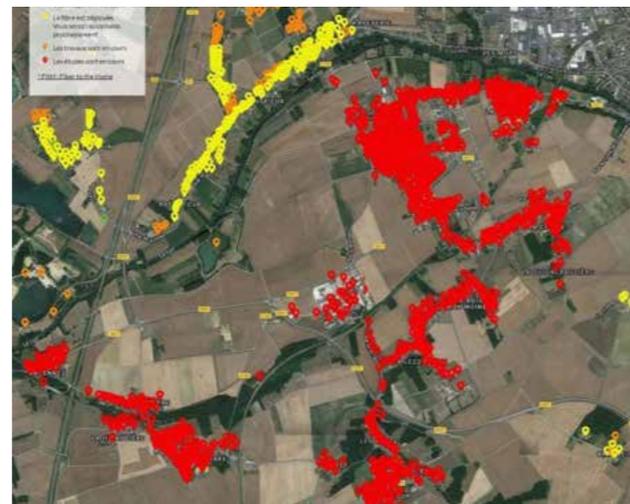
Les représentants de Val de Loire Fibre ont rencontré Mme le Maire pour expliquer le déploiement de la fibre sur notre commune. En raison de la crise sanitaire les réunions publiques prévues pour expliquer le déploiement n'ont pas pu se tenir.

Depuis le 11 décembre, 229 foyers de notre commune sont raccordés (rue de la Vallée, Hauts de Montrieux, rue de Montrieux et ses rues adjacentes).

Vous avez les détails sur la carte émanant du site www.valde Loirefibre.fr. Cette carte est mise à jour régulièrement et vous en trouverez ci-dessous une extraction (carte éditée début décembre).

Quand votre domicile a une pastille de couleur rouge, cela signifie que les travaux sont en cours. Vous connaîtrez la date de votre raccordement seulement à la fin du premier trimestre 2021.

Pour information, la souscription à la fibre n'est pas obligatoire. Quand vous faites le choix de vous raccorder, le raccordement doit se faire via un opérateur qui va utiliser les fourreaux existants où il y a le cuivre actuellement (il y a 90 % de faisabilité) ou les lignes aériennes quand le fil de cuivre de téléphone est aérien. Le raccordement est gratuit, sauf s'il y a un obstacle technique à faire emprunter par la fibre optique le même chemin que le câble téléphonique existant.



DES COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE

Lieu sécurisé désormais incontournable, le marché installé « Square de la Liberté » depuis le 18 juin 2020, permet aux Naveilloises et Naveillois de se rencontrer et d'échanger. Il contribue à renforcer le lien social dans une ambiance de convivialité et évite l'isolement: on s'arrête, on discute, on se rencontre, on prend le temps.

CHAQUE JEUDI, DE 7 H À 12 H 30

Une dizaine de commerçants s'y installe, fidèles à leurs clients ainsi assurés de retrouver chaque semaine des produits de qualité: boucher-charcutier, légumes de producteurs locaux, fruits, fromages de chèvre et de vache, volailler, miel, pain biologique, spécialités marocaines et réunionnaises, crêpes. Ce groupe d'exposants dynamiques assure un climat bon enfant et chaleureux répondant ainsi à une demande de la population.

CHAQUE PREMIER JEUDI DU MOIS

Des animations sont organisées et permettent de gagner des bons d'achat, des cabas mais également de découvrir des spécialités régionales. Malheureusement, ces animations sont fortement perturbées en raison des conditions sanitaires du confinement.

RESTAURANT SCOLAIRE

La commune a choisi de s'approvisionner auprès des commerçants du marché pour le restaurant scolaire. Chaque jeudi, « le menu du marché » est servi aux enfants des écoles. Une façon d'ancrer ce marché de façon durable et de consommer local.



Votre participation conditionne également la pérennité de ce marché, nous espérons donc vous y rencontrer de plus en plus nombreux.



**UN GRAND MERCI
AU NAVEILLOIS CLAUDE MILON,
CRÉATEUR DE CETTE AFFICHE**

TRAVAUX



Les techniciens de notre commune, aux compétences multiples et variées, n'ont pas manqué d'activité durant ce semestre.

Le self de notre restaurant scolaire a été sécurisé avec la pose de plexiglas pour éviter les projections de gouttelettes, plusieurs jeux ont été installés sur le sol de la cour pour les enfants, un local de stockage a été construit sous le préau pour abriter les jeux des enfants et du matériel scolaire, un garage à vélos a été installé à côté du préau.

Les tombes de nos Anciens Combattants ont toutes été nettoyées et reblanchies.

Des travaux de maçonnerie pour la mise en place du sapin de Noël ont été faits, ce qui nous permettra chaque année de placer un arbre en toute sécurité.

Bien entendu, comme toujours des travaux de fauchage, d'élagage, de curage de fossés, de nettoyage de la voirie ont eu lieu.

N'oublions pas non plus les travaux de peinture et d'entretien courant sur tous nos espaces et bâtiments !



PARCE QUE NOUS VOULONS ÊTRE PROCHES DE VOUS

- **Rencontrez-nous**
Vous pouvez rencontrer en mairie, chaque samedi entre 9h et 12 h, Le Maire et/ou ses adjoints.
- **Panneau Pocket**
Nous vous offrons la possibilité de télécharger l'application PANNEAU POCKET gratuitement pour vous tenir informés en temps réel. En cas de difficulté d'installation, vos élus sont à votre disposition tous les samedis matin pour vous aider.
- **Affichage**
Vous retrouvez chaque mois « L'agenda municipal » affiché sur les panneaux communaux.
- **Facebook**
Le Facebook de la mairie est régulièrement mis à jour.
- **Site internet**
Une refonte complète du site internet de la mairie est en cours.
- **Courrier**
Et bien sûr, dans vos boîtes aux lettres, deux fois par an, est distribué votre journal communal. (Naveil Écho et Naveil Info)

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez **INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ**

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



ZOOM sur les métiers de la commune

« ÉPISODE 1 : LES MÉTIERS DU PÉRISCOLAIRE »

En quoi consistent ces métiers ?

Pas CE métier, mais CES métiers ! Il faut surveiller et animer la garderie, aider au repas et au service, entretenir les locaux, être à l'écoute des enfants, soigner les petits bobos physiques et des cœurs, et pour certaines d'entre nous, animer l'accueil de loisirs. Tout ceci doit se faire dans le plus grand respect des règles d'hygiène tout en apportant une certaine éducation aux enfants.

Comment se déroule une journée type ?

Là, on peut dire que les tâches sont variées, se succèdent et ne se ressemblent pas ! Par exemple, 7h à 8h20, garderie, aide au passage aux toilettes et lavage des mains ; 11h30 garderie avec les mêmes tâches, aide au repas, à nouveau garderie animée cette fois. 16h30 garderie jusqu'à 18h00 puis entretien des locaux jusqu'à 20h00.

Quels sont les points d'intérêts de cet emploi ?

Avec la variété des tâches, pas d'ennui ! Le travail est dense et rythmé par des horaires impératifs. Le contact avec les enfants est très agréable et enrichissant, même si on note par ci par là quelques incivilités de la part de certains enfants. On a l'impression tout de même de leur apporter quelque chose, un apprentissage de la vie. Le relationnel entre le Maire, employeur, les collègues, les enseignants, les parents et leurs enfants est épanouissant.

→ **LE PÉRISCOLAIRE**
C'est aussi l'accueil de loisirs du mercredi

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION « TERRITOIRES VENDÔMOIS »

Parce qu'il fallait que les Conseils Municipaux soient tous installés, c'est donc le 16 juillet seulement que Territoires Vendômois mettait en place son nouveau Conseil d'Agglomération. Présidé par Laurent Brillard réélu brillamment, le Conseil est constitué de 65 communes et 100 conseillers communautaires dont 15 Vice-Présidents. L'attractivité du territoire, le renforcement des solidarités et le service aux communes sont les principaux axes de travail. À Naveil, trois élus siègent au Conseil d'Agglomération : Magali MARTY-ROYER, Patrice DUBOIS et Philippe POUDRAI. Mme MARTY-ROYER a été élue 5^e Vice-Présidente en charge de l'attractivité économique, de l'insertion, de la formation et du suivi du conseil de développement.



POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE...

RAPPEL SUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2017-4

Suite à un arrêté municipal pris en 2017, il est rappelé que les riverains doivent maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté. Ces règles sont applicables pour les trottoirs (sur toute leur largeur) ou sur un espace de 1,20m de largeur s'il n'existe pas de trottoir.

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer fleurs, feuilles, ..., sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits sanitaires est strictement interdit. Les déchets doivent être évacués comme les déchets verts. En cas de neige ou de gel, les riverains doivent dégager un passage permettant la circulation des piétons.

LIBRE PASSAGE



Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet une largeur minimale de cheminement de 1,20m. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules. Les bacs d'ordures ménagères devront être enlevés dans la journée du ramassage.



NUISANCES SONORES

EXTRAIT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 12/07/2017

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc. ne peuvent être effectués qu'aux horaires autorisés.



HORAIRES AUTORISÉS

Lundi • Vendredi
08h30 • 12h00 & 14h • 19h

Samedi
9h • 12h & 15h • 19h

Dimanche et jours fériés
10h • 12h

INCIVILITÉS

Qu'il est désagréable de voir notre commune souillée par l'apparition de déchetterie sauvage ! Ainsi, au printemps, une de ces décharges a été découverte sur les Hauts de Montrieux. Au cours de l'été, un pollueur a été pris en flagrant délit de dépose de gravats et ferraille. Plainte a immédiatement été déposée auprès du commissariat de police de Vendôme. Le contrevenant a dû enlever ces déchets et devra répondre de cet acte devant le tribunal.

Il est utile de rappeler que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 180 € à 450 €.

En outre, si un véhicule a été utilisé pour transporter les déchets, l'amende peut être portée à 1 500 € avec confiscation du véhicule (ART R 632-633-635-644 du code pénal).

Il est démontré que des débris déposés dans un endroit, souvent discret, encouragent l'arrivée d'autres déchets.

N'hésitez pas à alerter la mairie si vous constatez ce type de pollution.



HALTE aux incivilités !

Nous constatons dans la commune des incivilités croissantes, ce qui bien évidemment représente un coût non négligeable pour la commune.

Voici quelques exemples d'incivilités qui ont nécessité une intervention des services techniques, les contraignant ainsi à ne pas effectuer d'autres tâches plus importantes pour notre commune :

- Ramassage de gravats à la Lézonnière sous le passage de la déviation avec déplacement du tractopelle, du camion benne et de la main d'oeuvre ainsi que la mise en déchèterie des gravats.
- Planches de l'abribus de la Place de la Liberté arrachées : il a fallu racheter du bois, déplacer le camion benne sans oublier la main d'oeuvre.
- Ramassage de sacs poubelles à différents endroits de la commune : vous êtes nombreux à nous signaler des sacs de déchets abandonnés voire même à les ramasser et nous vous en remercions.

Respectons la nature, utilisons la déchèterie, zéro tolérance pour ces actes d'incivilités !

CONSEIL DES SAGES



Danielle CORFMAT
Varenes,
La Jennetière,
Mondétour, la Vove,
Maison Blanche



Danielle VERDIER
Chaise, (Perrais,
Guinebaudière,)
Monturion, Villaria,
Picolet



Florence CARTON
Lézonnière,
Bois aux Moines,
Tarotte, ZA



Brigitte BOUVARD
Hauts de Montrieux



Bernadette CLEMENT
Le Vau, Les Plantes



Marie-Françoise BUFFEREAU
Secteur - Montrieux



Michel RIBY
Secteur - Vallée,
Villeepupin



Gaby FOURCADE
Secteur - Venages,
Coulis, Foliette



Jean-Marc RICHARD
Secteur - Condita,
Degas,
Fosse aux Oies



Guy DESPREZ
Lotissement



Jean-Claude MANTHE
Lotissement



Bernard OUZILLEAU
Lotissement

Créé par délibération du Conseil Municipal du deux septembre 2020, ses 12 membres ont été désignés par Mme le Maire qui s'est appuyée sur la motivation personnelle, la parité homme/femme et le maillage territorial. Le Conseil des Sages a été officiellement installé le 1^{er} octobre 2020. Il s'est d'ores et déjà réuni et organisé en « commissions » sur les dossiers qui lui ont été soumis ou dont il s'est autosaisi: embellissement de la commune, mise en valeur de la cave champignonnière, accueil des nouveaux arrivants, création d'un logo « Conseil des Sages de Naveil », animation de la commune etc. Par ailleurs, les membres du Conseil des Sages ont accepté d'être désignés référents de quartiers, créant ainsi un lien de proximité indispensable entre les habitants du quartier et la municipalité.

LE CLUB DE PATCHWORK « Patch Plaisir »

Cette année encore, et malgré les mesures sanitaires dues au Covid-19, nous réussissons le pari de pouvoir nous rassembler (en scindant le groupe en deux) pour échanger et partager nos travaux de fils et d'aiguilles ! Le club compte 21 adhérentes, toutes habitant le secteur vendômois.

Par amour des beaux tissus, datant du XIX^e siècle à nos jours et reproduits par de grands designers, nous profitons de ce moment le vendredi après-midi pour refaire des courtpointes en se basant sur un modèle ou bien, pour les plus valeureuses, en le créant elles-mêmes. Nous n'imposons rien, nous proposons des projets en commun et nous travaillons par ailleurs sur des travaux en cours personnels. Par exemple, pendant le confinement, nous avons réalisé des blocs qui seront assemblés en quilts, offerts au personnel hospitalier pour les remercier de leur travail.

Nous comptons bien organiser une Journée d'Amitié au printemps, en invitant les clubs de patchwork de la région, mais nous nous adapterons en fonction de la situation sanitaire (celle du printemps dernier ayant été annulée). Nous préparons pour cela et comme chaque année, un quilt en commun que nous offrirons lors de la tombola. Nous espérons aussi faire une exposition de nos travaux pour faire découvrir cet art vieux de quelques siècles !

*Happy Quilting !
Cécile Denis, présidente.*



Le quilt en photo est composé de tissus de reproduction américains datant des années 1930. Il a été publié dans le magazine Simply Vintage de l'été 2020 par Quiltmania, distribué dans toute l'Europe, Les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, et le Japon.

LES COULEURS CRÉATIVES DE NAVEIL

En début d'année 2020 l'atelier peinture connaît un réel succès. En effet de nouveaux adhérents ont venus augmenter notre effectif. De ce fait nous avons ouvert un second atelier le mardi après-midi en plus du mercredi, mais avec l'arrivée de la COVID nous avons été obligés de cesser ces cours dispensés par Patrice Rat.

Après le déconfinement, nous avons repris nos activités au mois de septembre dans une ambiance toujours aussi sympathique et conviviale, avec bien sûr le respect des gestes barrières et surtout très contents de nous retrouver ! Mais voilà la deuxième vague, le confinement est de retour et tout est de nouveau arrêté !!!! Nous espérons pouvoir nous retrouver bientôt afin de pouvoir profiter pleinement des cours.

Bonne année à toutes et à tous, prenez bien soin de vous.



LE LIBRE-LIRE

L'association « le libre-lire », prêt de livres gratuits, vous accueille un mercredi sur deux de 9H30 à 11H (sauf pendant les vacances scolaires) à la maison des associations (salle du rez de chaussée).

Un très vaste choix de livres permet à un maximum de lecteurs de se faire plaisir gratuitement sans limite de temps ni de quantité. Les dates de permanences sont affichées sur le tableau au niveau de la porte d'entrée de la maison des associations et à l'entrée du gymnase, face au stade

Nous prenons aussi avec plaisir les livres dont vous souhaitez vous séparer. Pour ceux s'adressant à la jeunesse l'école primaire sera ravie de les recevoir.

A bientôt



PLUS DE RENSEIGNEMENTS
B. Bouvard. : 02 54 77 03 71

Dom@dom
téléassistance

41

ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

JE CHOISIS LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- Mon pack autonomie est installé à mon domicile sous 48h (ou 24h en urgence)
- Mon abonnement est « tout compris »
- Mon contrat est sans engagement et sans frais de dossier
- Je bénéficie d'un crédit d'impôt de 50%

02 54 42 54 24
www.domadom41.fr

Dom@dom41
6, rue Louis Bodin
41000 BLOIS

Reconnue d'utilité publique
Dom@dom 41 est un service délégué par le Conseil départemental de Loir et Cher à la Fondation Partage et Vie

AFMTELETHON

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

FLASH-THON DON

POUR FAIRE UN DON EN LIGNE POUR LE TELETHON

• Avec votre ordinateur
• Placer le code QR ci-dessous
• Suivre, vous êtes sur le site de collecte pour faire votre don ! Merci

Si vous ne pouvez pas le télécharger, visitez la page de collecte
<https://soutenir.afm-telethon.fr/coordination-41>

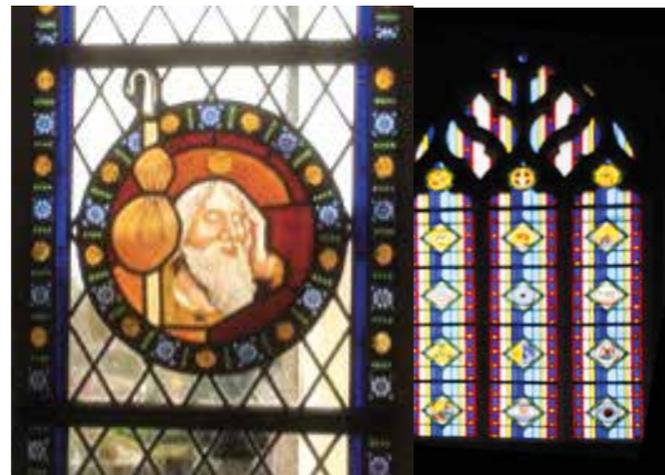
L'ATELIER VITRAIL DE RÉSURGENCE

Si les consignes sanitaires ont perturbé en cette année 2020 le déroulement des chantiers de restauration du patrimoine bâti en cours, à la Grange de la Couture à Montoire et au Lavoir des Cordeliers à Vendôme, de son côté, l'atelier vitrail de Résurgence a heureusement pu adapter ses activités aux mesures strictes de distanciation et du port du masque en dehors des périodes de confinement.

En effet l'importante charge de la restauration des 22 vitraux de la chapelle de Villethiou nécessitait de suivre la progression de la remise en état du gros œuvre de l'édifice engagée fin 2018 par la commune de Saint-Amand-Longpré. Après une première tranche en 2019 avec les 4 vitraux de la nef auxquels s'est ajoutée la création complète, sur le thème de la genèse, de la grande verrière du dessus de la porte d'entrée, les vitraillistes bénévoles se sont attelés, début 2020, à la restauration des 9 vitraux de 1905 de l'atelier Florence, du côté sud. Commencant, comme pour chaque restauration, par la dépose des vitraux des ouvertures, les vitraillistes ont su se montrer, dans cet exercice, aussi habiles sur les échelles et les échafaudages qu'à l'atelier !

Ensemble à l'atelier à Naveil en début d'année, la douzaine de vitraillistes a, après le confinement, adopté un mode de travail par roulement quotidien avec deux ou trois personnes seulement et bien espacées, jusqu'à l'arrêt d'activité fin octobre avec le nouveau confinement.

→ *L'atelier en plein travail*



Malgré ces difficultés d'organisation, la période de travail en 2020 a permis, outre l'achèvement de la deuxième tranche de la Chapelle de Villethiou avec ses 9 vitraux, de terminer un chantier à l'église d'Ambloy et de poser un vitrail, créé à l'effigie de Saint-Jacques, dans l'église de Lisle. Enfin, la présence de l'atelier vitrail, le dimanche des Journées du patrimoine en septembre, aux côtés des artisans d'art devant le musée Louis Leygue permet d'informer de nombreux visiteurs sur l'art du vitrail développé par les bénévoles de Résurgence en leur atelier de la Condita à Naveil. Et, qui sait, d'attirer de futur adeptes...



JEUNESSES SPORTIVES DE NAVEIL

Cette nouvelle saison 2020/2021 a débuté avec un effectif stable de 95 licenciés (toutes catégories confondues).

Comme l'année précédente, l'équipe « fanion » de la JS NAVEIL participe au championnat de 2^e division et aux coupes départementales avec toujours une forte ambition. L'équipe « réserve » en entente avec le club de Villiers-sur-Loir participe au championnat de 4^e division, ce qui permet à l'ensemble de l'effectif des deux clubs de jouer.

Les entraînements ont lieu le mardi et jeudi et sont assurés par un trio joueurs chevronnés du club: Vincent DELORY, Patrick FLAMENT et Achille GIGON. L'objectif est le maintien à ce niveau. Pour ce faire, le club dispose d'une équipe jeune et dynamique qui évolue dans une ambiance conviviale, chaleureuse et fière de porter et de défendre les couleurs du club.

La JS Naveil, à travers le groupement de jeunes NTVA-EJ 41 (Naveil/Thoré/Villiers/Azé), permet aux jeunes joueurs et joueuses de pratiquer le foot en fonction de leur âge et de leur catégorie.



RETROUVEZ JS NAVEIL SUR INTERNET

jsnaveil.footeo.com

Site Internet du groupement jeune NTVA
entententva.footeo.com

Notre page Facebook « JS Naveil »
Témoignage privilégié de la vie du club

NTVA: @ Ntva Entente Jeunes

La JS NAVEIL tient à remercier la commune de Naveil et ses employés, les sponsors pour leur soutien, ainsi que les entraîneurs, les éducateurs, les parents, les joueurs et les spectateurs pour l'aide efficace et la participation reconnue à la vie du club. Malgré la situation sanitaire nous tenons à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Le président Christian HAIMON
et le bureau de la JS Naveil*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Christian **HAIMON**

Vice-Président
Vincent **DELORY**

Secrétaires
Tony **DEBOUT**
Sébastien **SEGUIN**

Trésorier
Patrick **FLAMENT**
Benoît **PRAY**
Bernadette **BEAUDOIN**

COMPOSITION DU BUREAU NTVA

Président
Christian **HAIMON**

Vice-Président
Adam **SINAMALE**

Secrétaire
Alizée **AVELINE**

Trésorier
Bruno **Guibert**

L'ÉQUIPE DES FORMATEURS

U7

William **DUVEAU**
Joachim **POUCHON**

U9

Clément **DESILES**
Patrick **TESSIER**
Benjamin **GALLET**
Sébastien **GUITTON**

U11

Mathis **DELOMBAERDE**
Gaëtan **JANVIER**
Laurent **TARANNE**

U13

Achille **GIGON**
Alain **JOLLET**
Patrick **FLAMENT**

U15

Cédric **BLOT**
Benjamin **GALLET**

U18

Antoine **BIBARD**
Achille **GIGON**
Pascal **BIBARD**
Mathieu **HAIMON**

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE NAVEIL

(BADMINTON / FOOT EN SALLE / TENNIS DE TABLE)
SECTION BADMINTON

Malgré le contexte sanitaire et les changements d'horaires, nous avons réussi à passer de bons moments en ce début de saison.

Pour cette nouvelle période sportive, nous comptons 41 adhérents, dont 15 Naveillois. Nous nous retrouvons au gymnase de Naveil, les lundis à partir de 19h30 et jusqu'à 22h30 et les vendredis de 20h00 à 22h30.

*Sébastien Dumas
naveilbad@yahoo.com*



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 19h30 • 22h30

Mardi 20h00 • 22h30

→ Gymnase de Naveil

LE CLUB DE PETANQUE

Le club de pétanque de Naveil compte 48 licenciés en 2020, les effectifs restent stables.

Cette année, comme beaucoup d'associations, nous n'avons pas pu réaliser tous les événements prévus. Nous avons quand même organisé un concours départemental en doublettes le 29 février, et accueilli le championnat départemental de sport adapté en février aussi.

Pour 2021, nous espérons des jours meilleurs et pouvoir organiser deux concours départementaux et recevoir deux journées de championnat des clubs.

Les entraînements se font toujours les mardis et vendredis après-midi. Nous accueillons parfois quelques curieux, si cela vous tente, n'hésitez pas et venez essayer.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Michel PINON 06 33 54 86 72

LE CLUB DE TENNIS

Le club de tennis de Naveil a aussi souffert de la crise sanitaire depuis mars 2020, les joueurs ont été privés de leurs terrains quelques mois...

Les deux équipes séniors avaient défendu les couleurs de Naveil l'hiver dernier, ce qui avait permis à l'équipe Hommes de monter en Div. 1 et l'équipe Femmes de se maintenir en secteur pour cette saison, de nouveau, suspendue.

Deux équipes 15-16 Garçons inscrites au championnat par équipe sur le secteur du Vendômois, ont réalisé trois rencontres, qui laissaient espérer de belles performances.

Cet été, les compétitions suspendues en mars 2020 ont pu reprendre. Les deux équipes du club, chacune dans leur catégorie, ont quitté la Coupe Alain Biane en quart de finale fin août 2020, non sans effort, après un match de 4h30! Un record sur les terrains de Naveil. Une équipe féminine a participé une nouvelle fois à une compétition sur la terre battue de Blois : les Doubles de l'Été.

À la rentrée, les adhérents étaient au rendez-vous! Deux entraîneurs assurent les cours du mardi au jeudi. Sachez qu'il reste quelques places pour les ados et adultes, en attendant les beaux jours!

L'Assemblée Générale a eu lieu en septembre 2020. Le Bureau a été renouvelé.

Nous remercions la Mairie de soutenir les efforts des bénévoles pour continuer à faire partager une passion sportive à travers la pratique du tennis sur notre commune.

*Novembre 2020,
Mathilde Lecompte, Présidente*

NAVEIL NUMÉRIQUE

Depuis que notre club informatique a changé de statut pour se transformer en association, Naveil Numérique connaît un véritable essor. Elle s'est étoffée d'un deuxième animateur Grégoire, informaticien de métier et soucieux de transmettre le savoir numérique devenu indispensable dans la vie quotidienne. Différents niveaux de compétence sont proposés aux adhérents : débutants, intermédiaires et confirmés qui sont répartis en quatre ateliers hebdomadaires ou bimensuels. Les débutants sont en outre accompagnés de trois co-animatrices supplémentaires : Annick, Claudette et Liliane pour aider aux travaux pratiques.

Les programmes consistent à maîtriser la messagerie, les recherches sur le Web avec simulations diverses telles qu'achats en ligne, réservations de spectacles...

L'apprentissage de la gestion de l'ordinateur est également proposé, avec la création de dossiers et le classement de fichiers tels que photos, documents administratifs.... Les adhérents découvrent également l'apprentissage des logiciels de gestion : traitement de textes, tableur, diaporama et traitement de photos. Les apprenants confirmés élaborent des tra-

voux personnalisés : albums photos, calendriers personnels, diaporamas... avec leurs propres photos et textes qui seront ensuite imprimés par une entreprise locale.

En début d'année 2020, les élèves du Lycée Professionnel de Sainte-Cécile de Montoire ont dispensé des ateliers de smartphones et de tablettes en partenariat avec la municipalité de Naveil. Cette action fut financée par le Conseil Départemental, dans le cadre de la conférence des financeurs, de la prévention de la perte d'autonomie et par l'Agglo du Territoire Vendômois.

Malheureusement, les conditions sanitaires perturbent actuellement le bon déroulement des activités, car les ateliers de smartphones et de tablettes ont été annulés, et le nombre d'apprenants est restreint. Les co-animatrices sont dispensées d'atelier pour éviter toute promiscuité avec les apprenants.

Naveil Numérique remercie la Municipalité de Naveil pour son aide logistique avec le prêt des salles et du matériel informatique.



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi & jeudi 17h00 • 19h Mercredi 18h00 • 19h30

→ à la Maison des Associations de Naveil



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

02 54 77 03 71 • naveilnumerique.asso@gmail.com

LE PRACTICE GOLF DE LA BOUCHARDIÈRE

Les adhésions annuelles sont à 70 € et valables jusqu'à fin 2021 et il y a déjà 66 adhérents en 2021.

Voici les avantages des adhésions:

1. Possibilité d'acheter des seaux de balles à La Cave (partenaire) à 2,5 € l'unité ou 2,2 € l'unité en les achetant par 10. Les non adhérents auront à payer 3 € à partir de janvier 2021.
2. Accès aux 6 trous avec le green synthétique pour l'année 2021. Les non adhérents auront à payer un droit accès de 6 € à la journée.
3. Droit de participer à la Bouchardière Cup (4 sorties par an sur les parcours de la Région).
4. Enfin, des réductions pour les Green Fee pour les golfs avoisinants comme le golf de La Bosse et le golf de Fleuray Amboise.

Le Practice Golf de la Bouchardière a réalisé des travaux pour changer le sens de frappe et aménager un parcours avec 6 départs et un green synthétique.

Il y aura donc un parcours de golf à Naveil dans la zone de la Bouchardière en service dès le printemps!

Le Practice Golf de la Bouchardière souhaite accueillir toute la population Naveilloise, il n'y a pas de limite d'âge et espère la venue dès ce printemps de l'école de Naveil.

Vous pouvez profiter du Practice quand vous voulez du moment qu'il fait jour si vous avez votre matériel puisqu'il y a une machine à balles.

Pour rappel, le Practice Golf de la Bouchardière souhaite continuer :

- D'accueillir les plus jeunes et prêter gratuitement du matériel pour jouer.
- D'accueillir les jeunes en classe ULIS de Naveil.
- De réaliser des séances "Découverte" au profit des jeunes du Vendômois pendant les vacances scolaires (ticket sport).
- De réaliser des journées portes ouvertes (deux par an).
- De renforcer le partenariat avec Territoires Vendômois pour l'accueil régulier des jeunes.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

www.practicebouchardiere.com





ASSOCIATION AUTO-KARTING CROSS

TEAM MARTINET COMPÉTITION

DINER DANSANT DU 29 FÉVRIER 2020

L'année 2020 aura été une année très compliquée pour tous les acteurs du monde associatif.

Pour notre discipline, le sport automobile sur terre, aucune épreuve du championnat de France FFSA n'a été organisée, championnat où le club était représenté par un pilote.

Sur les 12 épreuves du championnat régional Centre-Val-de-Loire, deux épreuves organisées dont l'épreuve organisée le 27

septembre 2020 par le Team Martinet Compétition sur le circuit des Vaulions à Choue 41. Cette épreuve sportive fut une réussite sur le plan sportif, compte tenu qu'il y a eu très peu d'épreuves organisées en France. 180 pilotes se sont engagés sur 180 autorisés par la réglementation des sports automobiles. Pour protéger toutes les personnes présentes sur le site, nous avons décidé avec les services de la Préfecture d'accueillir uniquement 200 spectateurs en plus des pilotes, des accompagnateurs, et des bénévoles.

Le Team Martinet Compétition

ACTIVITÉS PRÉVISIONNELLES 2021

- **Assemblée générale**
16 janvier salle Conditia (Annulé)
- **Reprise des championnats**
3 et 4 avril
- **Diner dansant**
Le 20 mars, salle Marie Amélie Le Fur (suivant pandémie)
- **Organisation épreuve auto-kart cross**
5 septembre, circuit des Vaulions Choue 41

ASSOCIATION « Loisirs et Culture » DE NAVEIL

L'association existe maintenant depuis plus de 50 ans. Elle participe aux festivités communales et organise trois fois par an des lotos pour tous. Grâce aux recettes de ces lotos, nous offrons un goûter-spectacle avant Noël, aux personnes de la commune de 68 ans et plus.

Ce sont tous les membres de l'association qui assurent l'animation de cet après-midi récréatif pour créer une ambiance festive.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés qui veulent se joindre à nous pour préparer ces moments de convivialité.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Michel MARTINEAU 02 54 77 39 93

En cette année de pandémie, nous avons dû annuler à notre grand regret, les lotos de juin et novembre ainsi que le goûter-spectacle des Aînés de décembre 2020. Nous espérons reprendre nos activités en 2021.



Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour la nouvelle année et n'oublions pas ceux qui souffrent ou qui ont passé les fêtes dans la solitude. Prenez bien soin de vous dans ces moments difficiles.

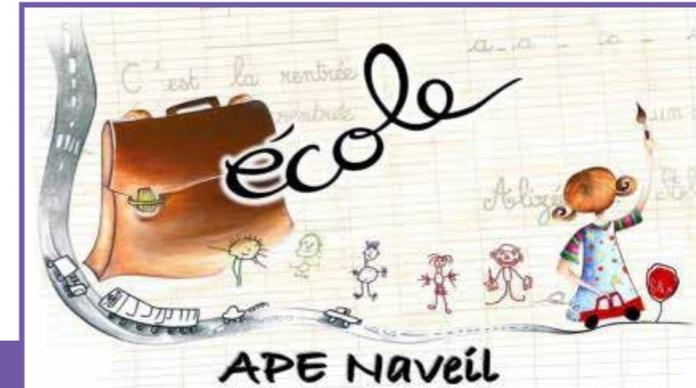
Si les conditions sanitaires le permettent, voici les dates des prochaines manifestations.

LOTOS

- Dimanche 7 février 2021 l'après-midi (annulé)
- Samedi 12 juin 2021 le soir
- Samedi 6 novembre 2021 le soir

GOÛTER-SPECTACLE DES AÎNÉS

- Dimanche 19 décembre 2021.



APE NAVEIL

L'APE NAVEIL EST UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE NAVEIL.

Nous sommes bénévoles, nous organisons des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds qui seront reversés aux écoles pour financer les sorties scolaires, l'achat de matériel et de jeux, mais aussi pour faire bénéficier aux élèves d'activités à caractères culturel, sportif, social ou socio-éducatif, comme l'an dernier: la privatisation d'une patinoire.

Notre programme pour cette année scolaire 2020-2021 a commencé par le succès de notre traditionnelle « bourse aux jouets ». Suivront la vente de madeleines Bijou, de sapins (en partenariat avec Nature & Co), de chocolats pour Pâques, l'organisation d'un vide-dressing pour le 23 mai (sous réserve des conditions sanitaires) et d'une fête de fin d'année scolaire.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Toute aide, même ponctuelle sur un événement est la bienvenue.



VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER À TOUT MOMENT

Mail: apenaveil@gmail.com

Sylvie Faucheu, *Présidente*
06 22 82 33 62

Stéphanie Minier, *Secrétaire*
06 59 23 27 90

Elodie Guignard, *Trésorière*
06 17 86 75 53

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

U.N.R.P.A SECTION DE NAVEIL

Être membre de E & S - U.N.R.P.A c'est être solidaire de ses concitoyens jeunes et moins jeunes. Il suffit d'avoir 18 ans pour être adhérent.

L'association a pour but : le Social, le Ludique mais aussi la Solidarité.

Par le biais de la commission de solidarité vieillesse, la FÉDÉRATION NATIONALE, E&S-U.N.R.P.A. accorde des aides financières aux plus démunis lors d'achats de prothèses dentaires, auditives ou l'achat de lunettes, etc.

La Fédération de LOIR ET CHER participe aux frais d'installation de la Télé-Assistance PRÉSENCE VERTE.

Notre section de NAVEIL forte d'environ 266 adhérents a organisé en 2020 :

- **25 Janvier** : Assemblée générale, en présence de M. Claude BORDIER, Maire et Marc BLIN Représentant la fédération 41. Il a été offert la traditionnelle galette des rois, devant le spectacle des DAMES SANS GÈNE.
- **27 Janvier** : Super loto d'hiver, avec environ 310 personnes et de très beaux lots à gagner.
- **23 Février** : Spectacle MICHÈLE TORR au MINOTAURE DE VENDÔME
- **1^{er} Mars** : Repas spectacle pour la Fête des grands-mères, chez les DAMES SANS GÈNE
- **3 Mars** : Sortie SIMPLON A CHECY, Espace George SAND, pour un repas spectacle sur le thème : LES PÉPITES DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

Tout nouvel Adhérent est le bienvenu.

- **24 Septembre** : Reprise des soirées récréatives tous les jeudis de 13h30 à 17h30.
- **21 Novembre** : Colis de fin d'année et renouvellement des cartes d'adhérents.

A la suite du confinement, nous avons dû annuler notre repas du 4 avril et toutes les sorties à la suite ainsi que les soirées récréatives.

Notre nouvelle Présidente Annick GAGNOT a eu l'heureuse initiative de faire fabriquer des masques en tissu avec l'aide de la couturière de Naveil, afin de les distribuer chez eux à chacun de nos adhérents.

PRÉVISIONS POUR 2021 SOUS RÉSERVE D'AUTORISATION.

- **23 Janvier** : Assemblée générale et la traditionnelle galette des rois offerte (annulé).
- **24 Janvier** : Notre loto d'hiver (annulé).
- **7 Mars** : Repas spectacle pour la fête des grands-mères chez les DAMES SANS GÈNE à VILLERABLE.
- **10 Avril** : Notre repas annuel.
- **26 Avril au 3 Mai** : Voyage en Croatie qui était prévu en 2020. Nous avons toujours des places disponibles
- **17 Octobre** : Loto
- **20 novembre** : Colis de fin d'année et renouvellement des cartes d'adhérents.

SORTIES PRÉVUES AU MINOTAURE

- **28 Février** : Isabelle AUBRET à 15h
- **18 Avril** : CELTIC LEGENDE à 15h
- **18 Juin** : CATHERINE LARA à 20h30

D'autres sorties sont en cours d'organisation.

Tous les jeudis, soirées récréatives de 13h30 à 18h avec un goûter pour la modique somme de 1 €.

Chaque mercredi de 9h à 10h et de 10h à 11h : gymnastique douce, sauf pendant les vacances scolaires.

FLASH INFOS

Visières Lions Club

Ces visières ont été remises à l'IME et à la MAS de Naveil.



Félicitations à nos 3 jeunes Naveillois



Lou-Ann Rambo, Enzo Thuilier et Kyllian Jamet

Pôle Espoirs de Hand Ball et graines de champion.

Bon vent à eux !

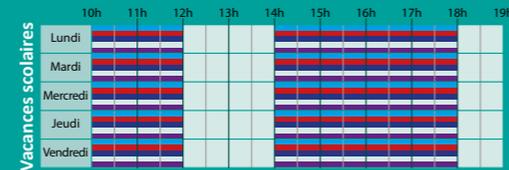
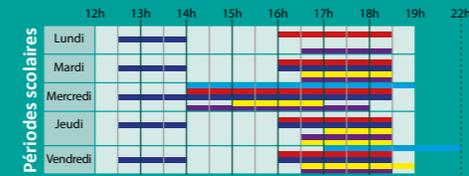
Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



Accueils Libres Jeunesse

Moyennant l'adhésion au Pass'activ Jeune (entre 6,50 € et 13 € suivant les ressources des familles), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

- **MDJ Savigny**
4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye
- **Centre Culturel**
24 avenue G Clémenceau, Vendôme
- **Maison des Jeunes de Montoire (MJM)**
21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir
- **Points Rencontre Jeunes**
Naveil (mardi 16h30-18h30), Azé (mercredi 15h-17h),
Saint-Firmin-des-Prés (jeudi 17h-18h30),
Saint-Amand-Longpré (jeudi 16h30-18h30),
Selommes (vendredi 16h30-19h)
- **L'Appart'**
6 allée Emmanuel Chabrier, Vendôme



- **Le Transfo**
140 faubourg Chartrain, Vendôme
- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation Babysitting ;
- un Espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours les mercredis, samedis et pendant toutes les vacances scolaires. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire, à indiquer à l'inscription.

● ALSH associatifs Vacances d'Hiver et de Printemps

- ALSH Areines-Meslay**
mairie.areines@wanadoo.fr - 02 54 77 22 16
- ALSH Azé**
ribambelle.cie@gmail.com - 06 63 67 72 39
- ALSH Epuisay L'épuiette**
epuiette41@gmail.com - 02 54 72 18 58
- ALSH La-Ville-aux-Clercs**
Renseignements Mairie de La-Ville-aux-Clercs - 02 54 80 62 35
- ALSH Villedieu-le-Château**
alshvilledieulechateau@orange.fr - 06 89 12 79 17

● Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.
Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver et de printemps le lundi 4 janvier 2021.
Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été le mardi 20 avril 2021.

Attention cette présentation des structures Enfance Jeunesse n'est valable qu'en l'absence de mesures sanitaires nationales venant restreindre l'offre de Territoires vendômois et de ses partenaires.

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



LIGNE N
Du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021
NAVEIL - SQUARE DE LA LIBERTE > GARE TER

DU LUNDI AU SAMEDI		
NAVEIL - SQUARE DE LA LIBERTE	09:00	15:00
GREVE	09:04	15:04
PLACE DU CHATEAU	09:06	15:06
LIBERTE	09:10	15:10
ROCHAMBELLES	09:11	15:11
THEATRE	09:12	15:12
GARE TER	09:14	15:14

Cette ligne se transforme en ligne sur réservation pendant les vacances scolaires.
Réservations au 02 54 58 13 13.

POUR DEMANDER L'ARRÊT FAITES SIGNER AU CONDUCTEUR.

LIGNE N
Du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021
GARE TER > NAVEIL - SQUARE DE LA LIBERTE

DU LUNDI AU VENDREDI		SAMEDI	
GARE TER	11:30	17:30	11:30 17:40
THEATRE	11:32	17:32	11:32 17:42
ROCHAMBELLES	11:33	17:33	11:33 17:43
LIBERTE	11:34	17:34	11:34 17:44
PLACE DU CHATEAU	11:37	17:37	11:37 17:47
GREVE	11:39	17:39	11:39 17:49
NAVEIL - SQUARE DE LA LIBERTE	11:43	17:43	11:43 17:53

LIGNER2sur réservation
Du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021
VILLERABLE > VENDÔME

	VEN	MER et SAM
VILLERABLE - MAIRIE	09:00	13:45
VILLERABLE -CHANTELOUP	09:02	13:47
VILLERABLE - LES CAVES	09:03	13:48
NAVEIL - LA PLAINE	09:04	13:49
NAVEIL - MAS	09:05	13:50
NAVEIL - LA FOLIETTE	09:07	13:52
VENDÔME - HOPITAL	09:11	13:56
VENDÔME - MAIL LECLERC	09:12	14:00

LIGNER2sur réservation
Du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021
VILLERABLE > VENDÔME

	VEN	MER et SAM
VENDOME - MAIL LECLERC	11:00	17:00
VENDOME - HOPITAL	11:01	17:01
NAVEIL - LA FOLIETTE	11:05	17:05
NAVEIL - MAS	11:06	17:06
NAVEIL - LA PLAINE	11:07	17:07
VILLERABLE - LES CAVES	11:11	17:11
VILLERABLE - CHANTELOUP	11:12	17:12
VILLERABLE - MAIRIE	11:14	17:14

RENSEIGNEMENTS BILLETTERIE
Guichet unique : **02 54 89 43 40**
move@territoiresvendomois.fr

RENSEIGNEMENTS TRAFIC RÉSEAU
CARS SAINT-LAURENT : **02 54 58 13 13**

www.move-vendomois.fr

Mission Locale DU VENDÔMOIS **CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DES JEUNES**

L'équipe de la Mission Locale vous accompagne dans vos démarches :

- Vous avez entre 16 et 25 ans** → Je rencontre un professionnel qui m'écoute et me conseille
- Vous recherchez un emploi** → Je me prépare aux entretiens d'embauche (simulation d'entretien, CV, lettre de motivation)
- Vous cherchez un métier, une formation** → Je bénéficie d'informations pour mes transports, me loger, ma santé, mon budget...

Vous êtes une entreprise, la Mission Locale vous propose :

- une aide pour vos recrutements (définition du profil de poste, présentation de CV, ...)
- une information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche

Prenez un rendez-vous* au : 0254771487
du lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30
71 faubourg Chartrain - 41100 VENDÔME
*Sur Vendôme, St Amand Longpré, Fréteval, Montoire sur le Loir, Mondoubleau, Savigny sur Braye

Mission locale du vendômois

AUX OUVERTURES de l'habitat
Manuel Martin
 ZA de la Bouchardière - N°5 Rue du Clos Haut - 41100 Naveil
Tél. : 02 54 89 69 59 Port. : 06 13 50 55 29
 e-mail : aux-ouvertures-de-l-habitat@gmx.fr

RIDEAUX METALLIQUES / STORES
 VERANDAS / VOLETS
 AMENAGEMENTS INTERIEURS

AUTOMATISMES - CLOTURES
 FENETRES / PETITE SERRURERIE
 PORTAILS / PORTES DE GARAGE
 GOUTTIÈRES ALUMINIUM ET SOUS-FACES

BESNARD PAYSAGE
 L'ARCHITECTE DE VOS ENVIES

Entretien de jardin
 Services à la personne
 Élagage / Abattage
 Portails / Clôtures / Terrasses ...

2, rue de la Bouchardière
 41100 NAVEIL
Tél : 02 54 77 33 63 / Phyto : CE00997
 Mail : contact@besnard-paysage.com
 Site : www.besnardpaysage.fr

Fabrication française

Ebénisterie du Moulin
 A vos côtés depuis 15 ans ...

MENUISERIE ET EBENISTERIE
 PORTES - FENETRES - BOIS / ALU / PVC
 SUR-MESURE - DRESSINGS - ESCALIERS
Tél : 02 54 80 02 49
 41100 NAVEIL
www.ebenisteriedumoulin.com

TBC construction
 ENTREPRISE de BATIMENT

Tél. : 02 54 77 70 89
 Fax : 02 54 73 91 37

Z.A. La Bouchardière 41100 NAVEIL

Vous êtes **en activité professionnelle, demandeur d'emploi ou bénévole**, Vous pouvez faire reconnaître vos **expériences** professionnelles et obtenir un **diplôme !**

La VAE est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

Service gratuit

Pour en savoir +
 Contactez le **PIC du Vendômois**
 71 faubourg Chartrain
 41100 VENDÔME
 0254771487
 missionlocale@ml-vendomois.fr

Pour qui ?

- Pas de limite d'âge
- Expérience de 1 an minimum

Le Point Information Conseil (PIC)
 Vous informe sur la VAE
 Vous aide à :
 Analyser la pertinence de la démarche au regard de votre projet professionnel et/ou personnel.
 Identifier les diplômes, titres, certificats appropriés en fonction des principales activités que vous avez exercées.
 Vous met en relation avec les organismes valideurs concernés.

Bruno Dos Santos
 Peinture - Vitrierie
 Papiers Peints
 Revêtements sols et murs
 Ravalement de façades
02 54 73 93 52
 19, rue de la foliette - 41100 Naveil
 Email : dos-santosbruno@orange.fr
 siret : 429 775 745 00012

CRASH AUTO 41

PIECES D'OCCASION
VEHICULES D'OCCASION

Récupération de vos épaves

TOUTES MARQUES

02.54.77.72.55

45 bis Rue de la Pierrette - 41100 NAVEIL



Dessins réalisés par les enfants de Naveil et offerts aux résidents de la Maison Iris

